

Date de dépôt : 12 juin 2013

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{me} et MM. Christina Meissner, Bernhard Riedweg, Stéphane Florey, Christo Ivanov pour un pôle de recherche en biotechnologies

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 mai 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'annonce abrupte le 24 avril 2012 de la fermeture du site de Merck Serono à Genève, troisième plus importante entreprise pharmaceutique en Suisse;*
- que le licenciement collectif devrait toucher les 1 250 employés du site;*
- que Genève n'a jamais connu un licenciement collectif d'une telle ampleur;*
- la difficulté pour le marché du travail local d'absorber d'un coup un tel nombre de demandeurs d'emploi hautement qualifiés et spécialisés;*
- qu'il serait dommageable pour Genève et la Suisse que la haute qualification de ces personnes ne soit plus utilisée à sa juste valeur;*
- la volonté de mettre en place un dispositif de création de richesse;*
- l'opportunité de développer un pôle de compétences en matière de biotechnologies avec la capacité de mener des recherches innovantes notamment en matière de recherche médicale plus efficiente;*
- que ces ex-collaborateurs pourraient notamment partager leurs connaissances dans nos hautes écoles en recherche fondamentale (université) ou en recherche appliquée (HES, EPF);*

- *que nos finances cantonales ne pourront pas assumer seules la création d'un véritable pôle de compétence en matière de recherche en biotechnologies;*

invite le Conseil d'Etat

- *à intervenir auprès de la Confédération afin d'établir un plan d'urgence stratégique pour l'emploi dans les domaines de pointe de la « Health Valley » dans l'arc lémanique;*
- *à étudier avec la Confédération dans quelle mesure les programmes et pôles de recherche scientifiques actuels (PNR et PRN) pourraient être soutenus et développés pour accueillir et bénéficier des savoirs des chercheurs et techniciens encore présents sur notre territoire mais que nous perdrons inmanquablement si rien n'est entrepris.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En avril 2012, le groupe allemand Merck annonçait sa décision de procéder à la fermeture de son site genevois employant 1 250 personnes. Afin de répondre efficacement à un tel licenciement collectif, à une si mauvaise nouvelle pour ces employés et leurs familles, ainsi qu'à une telle perte de savoir-faire, le Conseil d'Etat a très rapidement constitué une *task force* dans le but de préserver le plus grand nombre d'emplois et de compétences dans la région, et de permettre au plus grand nombre des personnes licenciées de retrouver rapidement du travail.

Dans le but de soutenir la création de nouvelles entreprises et d'appuyer toute autre initiative permettant de développer le secteur des biotechnologies dans la région, cette *task force*, présidée par le conseiller d'Etat chargé du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) et représentée par les conseillers d'Etat chargés du département de la solidarité et de l'emploi (DSE) et du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a réuni tous les acteurs liés au développement d'un pôle d'excellence dans le domaine des sciences de la vie. Les associations professionnelles représentatives des salariés ont, elles aussi, activement participé à ces travaux.

Monsieur le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman a soutenu les efforts de cette *task force* et y a notamment délégué le directeur de la direction du travail du Secrétariat d'Etat à l'économie ainsi que le président de la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI).

De plus, dans le cadre de l'affectation des locaux, des réflexions sur le regroupement de plusieurs instituts de recherches universitaires sur le site actuel ont été menées. Parmi ces instituts, des discussions avancées ont eu lieu notamment avec l'Université de Genève, l'EPFL et l'Institut Wyss. Le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman a donné son soutien à ces projets de regroupements, pour lesquels l'appui de la Confédération est nécessaire.

A chacune des trois rencontres avec une délégation du Conseil d'Etat, le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman a soutenu les démarches entreprises, notamment la structuration du projet *Campus Biotech*.

Le 22 mai 2013, une étape importante a été franchie : l'ancien site de Merck Sereno a été acquis par le consortium à l'origine de l'initiative *Campus Biotech*.

La Fondation Wyss et la famille Bertarelli ont ainsi financé l'acquisition du site de Sécheron afin de permettre la création d'un nouveau projet universitaire et industriel partagé par plusieurs institutions. A l'issue de cette

transaction, le consortium a remercié vivement le Conseil d'Etat genevois et la Confédération de leur soutien.

L'EPFL recevra de la Fondation Wyss une donation de 100 millions de francs destinée à établir un Institut Wyss à Genève conjointement avec l'Université de Genève (UNIGE). L'institut fonctionnera selon les mêmes principes que ceux du Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering, situé à l'Université de Harvard à Boston.

L'UNIGE et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) occuperont 15 000 m² du site de Sécheron. La moitié de cette surface sera utilisée par l'Institut Wyss pour la bio et la neuro-ingénierie et l'autre moitié par des groupes de recherches en provenance de l'EPFL et de l'UNIGE. Campus Biotech cherchera à attirer des start-up, des industries et d'autres sociétés sur les surfaces restantes. Ces entités pourront bénéficier de cet environnement entrepreneurial et scientifique tout à fait exceptionnel.

Ce projet offre une opportunité unique de collaboration rapprochée entre l'EPFL et l'UNIGE dans le domaine de la recherche biomédicale appliquée.

D'autres axes ont été développés par la *task force* initiée par le Conseil d'Etat pour favoriser et renforcer la recherche dans le domaine des sciences de la vie. Citons le projet de création d'un institut de recherches spécialisé dans les maladies rares et orphelines, le *Geneva Biotech Center*. Cet institut, souhaité et pensé par du personnel licencié de Merck Sereno, se positionne en aval des découvertes académiques afin de valider de nouvelles cibles thérapeutiques et, le cas échéant, de développer des médicaments grâce à des financements de fondations ou d'investisseurs spécialisés.

Afin de soutenir le développement du *Geneva Biotech Center* la *task force* a approuvé le principe de prise en charge financière, par le biais des institutions académiques, d'un mandat d'étude à hauteur de 100 000 francs. Une demande dans ce sens a ainsi été adressée puis validée par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI).

En ce qui concerne le maintien de l'emploi dans l'arc lémanique, le marché régional a été capable d'offrir un emploi à la majorité des employés licenciés. La vente du site Merck Sereno et le lancement du projet *Campus Biotech* ne pourront que renforcer cet état de fait.

Tout en sachant que le Conseil d'Etat ne dispose pas de chiffres concernant les employés ayant quitté la Suisse, sur 500 personnes licenciées résidant à Genève depuis le mois d'avril 2012, 171 personnes se sont inscrites à l'office cantonal de l'emploi et 136 sont encore inscrites à ce jour. Dans le canton de Vaud, sur 450 personnes licenciées, 66 personnes se sont inscrites dans les offices régionaux de placement et 42 sont encore inscrites à

ce jour. De plus, le DARES, par l'intermédiaire du Service de la promotion économique et de la plateforme de promotion sectorielle BioAlps, a participé activement à la mise sur pied et à l'animation de la Job Fair Merck Serono en septembre 2012. Pas moins de 40 sociétés de la région romande ont répondu présent et près de 700 employés de Merck Serono ont participé à cette bourse de l'emploi.

Ainsi, le Conseil d'Etat a estimé qu'un plan d'urgence établi par la Confédération, tel que proposé dans la première invite de cette motion, ne constituait pas une garantie de création d'emplois, sachant que des pistes régionales marquées par la croissance organique des entreprises biotech et l'éclosion de nombreuses start-up dans le domaine et la qualité de nos hautes écoles étaient de nature à offrir des perspectives plus solides. La création du *Campus Biotech* confirme cette analyse.

La deuxième invite de cette motion propose au Conseil d'Etat d'étudier avec la Confédération dans quelle mesure les programmes et pôles de recherche scientifiques PNR et PRN pourraient accueillir et bénéficier des savoirs des chercheurs et techniciens licenciés par Merck.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat tient à souligner le haut niveau de la recherche dans les sciences biomédicales menée par les hautes écoles universitaires de la région lémanique (UNIGE, UNIL, EPFL). En effet, l'Université de Genève accueille 6 centres d'excellence nationale, les Pôles de Recherche Nationaux (PRN), dont 3 dans le domaine des sciences de la vie, à savoir en génétique, en neurosciences et en biochimie. Ces pôles participent activement à la réputation de l'UNIGE, université de taille moyenne sur le plan mondial, qui est considérée par le classement de Shanghai comme étant la 69^e meilleure université au monde parmi plus de 20 000 évaluées, et à la 35^e place mondiale pour les sciences naturelles. Il est évident que ces centres d'excellence contribuent à faire de la Suisse le pays le plus innovant en comparaison internationale et le leader mondial en recherche dans le domaine des sciences de la vie, comme le montrent de nombreuses études. Si ce contexte de pôles d'excellence universitaires est certainement favorable à l'emploi notamment pour les profils des employés du site Merck à Genève, il l'est moins quant à la possibilité d'accueillir des chercheurs et techniciens de Merck Serono dans les grands programmes de recherche que cette dernière finance (PRN et PNR).

En effet, ces programmes sont financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Cet organe de la Confédération a pour mission de promouvoir la recherche fondamentale et d'assurer notamment la formation de la relève scientifique. Ainsi, les moyens mis à disposition par le FNS pour des programmes de recherche comme les PRN et les PNR servent

prioritairement à financer des doctorants et des jeunes chercheurs en début de carrière (post-doctorants). Ces moyens servent également à financer des infrastructures de recherche de l'Université, indispensables au maintien d'un haut niveau de recherche. Ce n'est que très exceptionnellement, pour à peu près 10% de son budget, que le FNS finance des postes de chercheurs confirmés (notamment les professeurs boursiers) ou des techniciens de laboratoire. Recourir aux moyens financiers des PRN et des PNR pour créer des places de travail pour les 1 250 chercheurs et techniciens de Merck nécessiterait de modifier profondément la mission du FNS qui est tournée vers la formation de la relève; modification qui par ailleurs ne se situe pas dans le champ de compétences du Conseil d'Etat. Quoiqu'il en soit, exploiter les financements disponibles pour des chercheurs confirmés dans les lignes de financement du FNS dans le cadre des PRN et PNR, ne permettrait pas de répondre à la demande, même si les moyens du FNS pouvaient être augmentés exceptionnellement. Les PRN sont une source de financement très importante pour l'université, mais en termes de création de postes de chercheurs confirmés « senior » – profil qui intéresse les chercheurs de Merck Serono – le nombre de postes disponibles n'avoisine guère plus de la dizaine. Rappelons ici que ces postes ainsi que les professeurs boursiers FNS sont attribués sur concours public, et que tout chercheur qualifié peut postuler.

S'il existe des projets dans le domaine de la recherche biomédicale qui peuvent être porteurs en termes d'emplois pour les ex-employés de Merck Serono, il s'agit une nouvelle fois de saluer la création de *Campus Biotech* sur l'ancien site Merck Serono. Son orientation scientifique axée sur le transfert des découvertes fondamentales vers les applications cliniques et son concept de transfert de technologies vers les entreprises permettront effectivement d'offrir un débouché réel et prometteur pour les compétences disponibles parmi les ex-employés de Merck Serono.

Par le soutien qu'il a apporté au projet de l'Institut Wyss proposé par l'Université de Genève et l'EPFL, le Conseil d'Etat a exploré une piste plus prometteuse que celle d'une réorientation des instruments de financement de la relève scientifique du Fonds national suisse.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER